

LES GESTES DE L'ARBITRE

Avant-propos

Le présent recueil est un complément indispensable au Code d'arbitrage de la Fédération internationale de Tchoukball et définit les gestes qui permettent aux arbitres de communiquer de façon simple et rapide avec l'ensemble des joueurs sur le terrain et également avec les spectateurs qui assistent aux rencontres de Tchoukball. Afin de contourner les problèmes de langue qui pourraient se poser lors des matches internationaux, mais aussi afin d'éviter de vaines explications qui entraîneraient de fâcheuses pertes de temps, l'arbitre disposera d'un ensemble de signaux pour expliciter visuellement ses décisions.

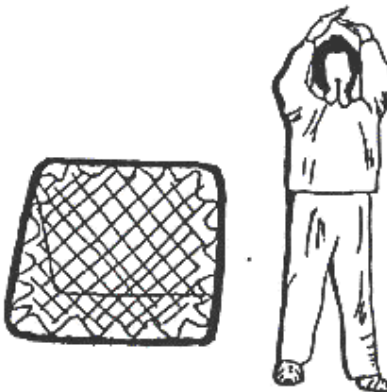
Les gestes

1. Fin d'une période de jeu (règle 6)



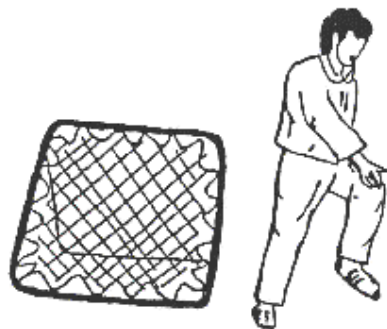
Les deux avant-bras sont croisés devant le buste, à la hauteur des épaules. Les mains sont ouvertes et les doigts tendus dans le prolongement des avant-bras.

2. Arrêt du chronomètre (règle 6.4)



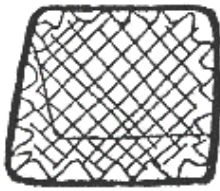
Les deux mains sont ouvertes et les doigts tendus dans le prolongement des avant-bras. Ces derniers sont positionnés de telle façon que l'extrémité des doigts de la main gauche touche la paume de la main droite. Le geste doit être effectué au-dessus de la tête.

3. Jeu avec le bas du corps (règle 7.1.1)



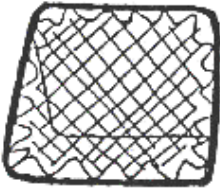
La jambe gauche repliée, la cuisse maintenue horizontalement, on pose la paume de la main droite le genou.

4. Plus de trois empreintes effectuées en possession du ballon (règle 7.1.2)



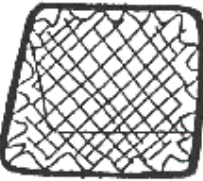
Les deux mains sont ouvertes et les doigts tendus dans le prolongement des avant-bras. Tout en les gardant horizontaux et parallèles au buste, on effectue une rotation continue des avant-bras l'un autour de l'autre.

5. Joueur gardant le ballon plus de trois secondes (règle 7.1.3) ou Equipe effectuant plus de trois passes (règle 7.1.4)



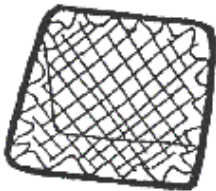
Le bras droit tendu vers le haut, l'annulaire et l'auriculaire sont repliés tandis que les trois autres doigts restent tendus.

6. Joueur sorti des limites du terrain en possession de la balle (règle 7.1.5)



Les deux mains sont ouvertes et les doigts tendus dans le prolongement des avant-bras placés verticalement à la hauteur des épaules. La paume des mains est dirigée vers l'arrière. On répète plusieurs fois un léger mouvement des mains de l'avant vers l'arrière.

7. Obstruction d'un défenseur aux dépens de l'équipe en attaque (règle 7.1.7)



Les mains sont posées sur les hanches.

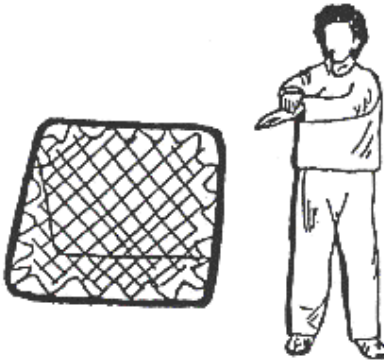
8. Quatrième tir effectué consécutivement sur le même cadre (règle 7.1.8)

Le bras droit tendu vers le haut, l'auriculaire est replié tandis que les quatre autres doigts restent tendus.



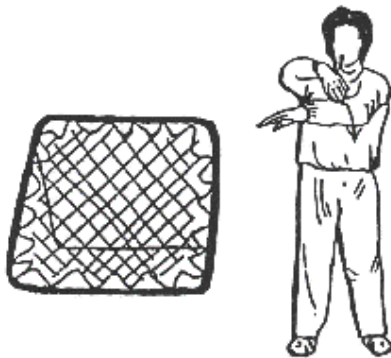
9. Empiètement dans la zone "interdite" (règle 7.1.10)

Le bras gauche est tendu en direction de l'emplacement où la faute a été commise tandis que le droit est placé de façon à ce que la paume de la main droite se pose sur le dos de la main gauche.



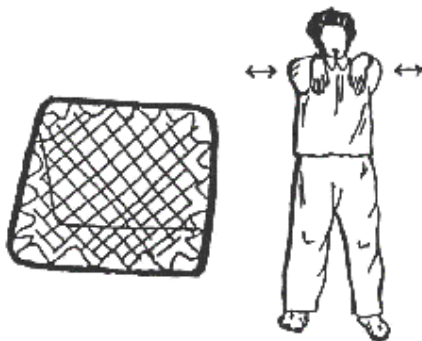
10. Pénétration dans la zone "interdite" avant que la balle n'ait quitté la main du joueur (règle 7.1.10)

La main droite ouverte, la paume dirigée vers le bas, effectue plusieurs fois un mouvement de l'arrière vers l'avant au-dessus de l'avant-bras gauche qui est placé horizontalement et parallèlement au buste.



11. Tir sur le cadre d'où s'est fait l'engagement sans que la balle n'ait franchi le milieu du terrain (règle 7.1.12)

Les deux bras sont placés horizontalement vers l'avant tandis que les mains restent dans un plan vertical, les doigts pointés vers le bas. On effectue plusieurs fois un léger mouvement des bras dans leur plan horizontal qui entraîne une augmentation suivie d'une diminution de l'écart entre les deux mains.



12. Désignation de l'emplacement où la faute a eu lieu et d'où la remise en jeu doit s'effectuer (règle 7.2)



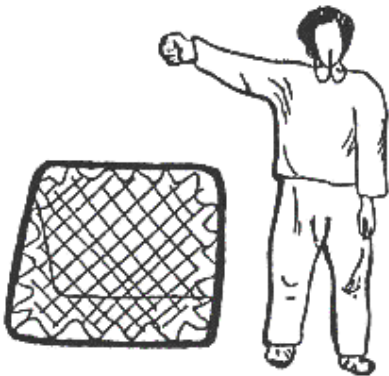
Avec la paume de la main tournée vers le haut, le bras droit est tendu vers l'emplacement où la faute a été commise.

13. Point marqué par l'équipe en attaque (règle 8.1)



Le bras droit est tendu vers le haut tandis que le poing reste fermé.

14. Point perdu au profit de l'équipe en défense (règle 8.2)



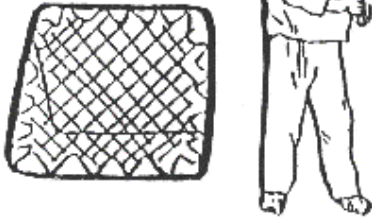
Le bras droit est tendu à l'horizontale dans le plan du corps tandis que le poing reste fermé.

15. Mauvais rebond (règle 10)



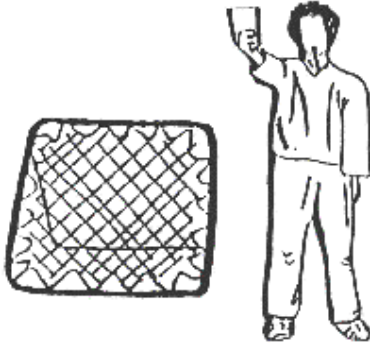
Les deux avants bras placés verticalement au-dessus des épaules et les doigts tendus à l'horizontale décrivent un carré permettant la représentation symbolique du cadre de renvoi.

16. Faute grave nécessitant un avertissement ou l'expulsion
(règle 11)



Le poing droit fermé vient frapper la paume de la main gauche à la hauteur de l'abdomen.

17. Avertissement (règle 11.2)



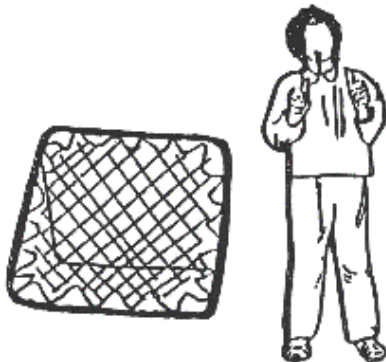
Le carton jaune est présenté à l'extrémité du bras droit tendu à l'horizontale en direction du joueur averti.

18. Expulsion (règle 11.2)



Le carton rouge est présenté à l'extrémité du bras gauche tendu à l'horizontale en direction du joueur expulsé tandis que le bras droit est pointé en direction de la table d'arbitrage (les rôles des deux bras sont renversés si la table d'arbitrage se trouve sur le côté gauche du terrain).

19. Appel des capitaines



Les deux poings fermés sont placés devant le buste, à la hauteur des épaules, les deux pouces étant tendus et dirigés vers le haut.

Impressum : Fédération Internationale de Tchoukball (F.I.T.B)
Rue Henri Calame 1A
2053 Cernier
SUISSE
Tél. +41 32 853 19 01
Email fitb@tchoukball.org